

## Aux Aînés, la République reconnaissante !

Permettez-moi d'emprunter la célèbre phrase gravée sur le fronton du Panthéon de Paris, tant le rendez-vous du 14 juin 2026 est important pour nous toutes et tous ! En effet, après **plusieurs mois d'un travail issu d'une belle collaboration** entre plusieurs partenaires, le **décret demandant d'adjoindre dans la Constitution** neuchâteloise une référence aux Aînés, le Grand Conseil a accepté, par une courte majorité de donner la parole au peuple.

Malgré le préavis **défavorable du Conseil d'Etat, de deux partis de droite** – UDC et Verts Libéraux – et de quelques voix dissidentes émanant des rangs de gauche, une majorité de députés a pris pleinement conscience de la présence toujours plus importante des Aînés dans notre société. Garantir leur qualité de vie, respecter leur personnalité et leur dignité et surtout favoriser la « libre disposition de ses biens et la participation à la vie sociale », soit tout mettre en oeuvre pour contribuer à leur autonomie, tels sont les axes **forts de l'argumentaire** en faveur de cette adjonction.

**Soyons clairs face à nos détracteurs... Reconnaître l'existence des Aînés dans la Constitution, c'est contribuer à la solidarité de notre société. Reconnaître l'existence des Aînés dans la Constitution, c'est créer des espaces de dialogue** entre les pouvoirs publics et, bientôt, un quart de la population.

Depuis toujours, aujourd'hui davantage encore, les Aînés contribuent non seulement à la bonne marche du monde associatif, mais à de très nombreuses activités indispensables à la vie économique de nos sociétés : gardes des petits-enfants, patrouilleurs scolaires, transports bénévoles, multiples services allégeant les finances publiques. Sans compter ce qui fait **la spécificité de l'AVIVO, la défense des** droits des retraités. Et enfin, sans omettre le contrôle social auquel contribuent les Aînés.

Ainsi, le 14 juin prochain, nous devons voter et faire voter OUI à cette adjonction dans la Constitution neuchâteloise, par une mobilisation sans faille.

Pas une voix ne doit manquer ! Merci à vous toutes et tous.

Avec mes compliments.

*Claude-Alain Kleiner, président cantonal*